

**Compte rendu du
Comité Directeur du 20 mai 2020****Présents :**

<input checked="" type="checkbox"/>	COLLIN	Jean-Daniel
<input checked="" type="checkbox"/>	CORNU	Guillaume
<input checked="" type="checkbox"/>	GAUTHERON	David
<input checked="" type="checkbox"/>	GROSJEAN	Chloé
<input checked="" type="checkbox"/>	MURAY	Serge
<input checked="" type="checkbox"/>	NAVARRO	Sebastien
<input checked="" type="checkbox"/>	RAMONDA	Michel
<input type="checkbox"/>	ROUSSEAU	Jean-François (excusé)
<input checked="" type="checkbox"/>	SIEGWALD	Helene

Comité directeur au local du club en extérieur**Ordre du jour :**

- 1) Reprise d'Activité Plongée
- 2) Formation
- 3) Point financier
- 4) Actions COM
- 5) Sorties 2020

1) Reprise Activité Plongée :

- **Serge propose de faire un tour de table** pour connaître le ressenti de chacun sur cette période de confinement afin d'éviter ensuite des écueils dans les discussions sur la reprise de l'activité. Tour à tour il est question de responsabilité, d'optimisme, de prudence, de confiance, d'inquiétude, de sécurité, de bon sens.

Pour la reprise de l'activité plongée il faudra informer les adhérents sur plusieurs points afin que chacun soit responsable lors de la pratique de la « plongée-Covid » :

- Il y aura 10 personnes par bateau maximum : 9 plongeurs par bateau + le pilote.
- Les plongées techniques ne sont plus possibles pour le moment (plus de formation), la reprise se fera donc par des plongées d'exploration.
- Il faut être conscient qu'il risque d'être difficile d'assurer le respect de tous les gestes barrières. Par exemple : il y aura une zone de contact au niveau des barreaux de l'échelle lorsque les plongeurs remonteront sur le bateau ; il sera difficile de bien garder la distance de sécurité lors des déplacements sur le



Objectif Bleu

Compte rendu du Comité Directeur du 20 mai 2020

bateau (faudrait-il porter un masque de protection contre le virus lorsqu'on est sur le bateau ?).

- Toutefois, il est précisé par David (suite à une réunion du CODEP) que les risques de contamination dans le cadre de la plongée paraissent faibles (protections par le masque, le détendeur, la combinaison).

Néanmoins, si une personne est (a été) atteinte par le Coronavirus, ses poumons étant fragilisés, elle risque d'être en insuffisance respiratoire en plongée. Il est recommandé que ces personnes (susceptibles d'avoir eu le Coronavirus) vérifient leur aptitude à pratiquer la plongée en consultant un médecin. On ne sait pas si ce risque existe pour les personnes asymptomatiques (il y va de la responsabilité de chacun de prendre en compte tous ces éléments afin de ne pas hésiter à consulter un médecin du sport si un doute de contact avec une personne ayant développé le covid-19 fut plausible). Voir fiche questionnaire jointe.

- **plongées du bord** : les plongées du bord paraissent compliquées à mettre en place, soit le site est situé au-delà des 100km, soit il est à craindre que de nombreuses personnes soient sur les plages limitant l'accès aux plongeurs et rendant difficile le transport du matériel. Nous pensons que ceci doit éventuellement être limité à l'étang de Thau pour l'instant.

- **plongées avec Sensations bleues à Marseille** : 10 personnes par bateau soit 9 plongeurs, 3 bateaux disponibles éventuellement. Pas d'augmentation du prix des plongées : 25€. Sylvain met tout en œuvre pour respecter les gestes barrières (9 plongeurs, désinfection du bateau,...). Nous attendons l'annulation des 100km maximum du lieu d'habitation (au mieux au 2 juin). Dès le feu vert nous communiquerons pour définir les modalités d'inscription, de retrait des matériels empruntés, mais sachez qu'il ne sera pas possible sans certificat médical d'annuler la plongée (surtout s'il n'y a que 9 plongeurs possibles). Nous vous rappelons qu'il s'agira de reprise d'activité plongée avec des conditions très particulières, les plongées sans palier seront privilégiées dans un premier temps, et la profondeur sera aussi limitée (30m). Donc reprise sortie chez Sylvain dès le 6 juin si la limite des 100km est supprimée. Y'a plus qu'à !

- **plongées avec Octopus à Palavas** : ;-))

A ce jour, la convention annuelle que nous avons avec Octopus implique l'adhésion de 10 moniteurs OB pour un montant de 550 Eur, en contrepartie cela nous permet de bénéficier d'un créneau (mercredi soir 18H-21H par ex) avec mise à disposition le bateau et un pilote durant l'été. La convention permet aux moniteurs OB de ne pas payer le prix de la plongée dès lors qu'il s'agit d'une plongée de formation. Octopus nous a fait part de modifications concernant les nouvelles tarifications, en raison de la situation exceptionnelle liée au covid-19, il n'y a plus de plongée de formation, et les



Compte rendu du Comité Directeur du 20 mai 2020

moniteurs d'Octopus sont dans l'obligation de payer leur plongée d'exploration qui a augmenté et est au tarif de 20 Eur, de fait il nous est demandé de faire le même effort et donc que les plongées d'encadrants OB soient au tarif de plongée explo à 20 Eur. Nous proposons d'attendre cet été afin de voir si nous aurons une réelle demande car si nous n'avons plus la possibilité de faire des plongées techniques (formation N2, Pe40) il devient moins évident pour OB de remplir le bateau... Et de voir directement avec eux quelle solution peut convenir à tous.

Dans tous les cas à ce jour nous ne pouvons embarquer que 9 plongeurs OB + 1 pilote Octopus.

- **Local** : Pour entrer dans le local chaque adhérent devra porter un masque et se laver les mains en entrant : du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée. Pour les adhérents qui voudraient récupérer leur bloc, cela sera à nouveau possible, voir par mail afin de convenir d'un rdv au local.

- **Matériel** : Nous avons acheté le produit recommandé pour désinfecter les détendeurs (il s'agit d'un spray à vaporiser et à laisser sécher), pour les blocs un produit désinfectant va être acheté.

Dans un premier temps (les choses évoluent très vite en ce moment) nous affecterons un matériel par plongeur pour une sortie, ce matériel sera rendu et mis de côté pour 15 jours minimum sauf si le même plongeur le garde pour la sortie suivante.

- **Gonflage des blocs** : le gonflage des blocs est une étape critique en ce qui concerne une possible contamination de l'air des bouteilles. Ainsi, la (les) personne(s) qui seront en charge du gonflage devront se laver les mains avant le gonflage et désinfecter la robinetterie du bloc.

2) Formation :

- **point sur les formations** initiateur, N1, PE40, N2 : ces formations sont reportées à l'année prochaine sauf pour les N1 à qui il ne manquerait qu'1 ou 2 plongées pour finaliser le niveau (plongée d'évaluation en palanquée dans la zone de 0 à 20m).

- **RIFAP** (Chloé) : 7 RIFAP initial (salle + piscine), 11 RIFAP recyclage (salle + piscine). Il est décidé de reporter le RIFAP à une date ultérieure, lorsque les formations seront à nouveau possibles. Une session piscine sera faite à nouveau pour se remémorer les prises de tractage et hissage puis une séance mer.

3) Point financier :



Compte rendu du Comité Directeur du 20 mai 2020

Pourquoi ne pas faire payer 10€ aux encadrants qui font des plongées d'encadrement explo au lieu des 5€ actuels ? Tout en gardant les plongées techniques à 5€ pour les encadrants. Nous actons les nouveaux tarifs « encadrant » :

10 Eur (guide de palanquée)

5 Eur (enseignement)

Prise en charge totale lors des stages de formation.

10 Eur (Directeur de Plongée)

Discussion concernant l'arrêt de l'activité (piscine essentiellement) et son impact financier pour les adhérents. En fait durant cette période, la formation est essentiellement dispensée en piscine, le club a économisé le coût de la location de la piscine (5,80Eur par heure par ligne d'eau, nous avons 5 lignes et un créneau de 2 heures, ce qui correspond pour 10 séances annulées à 580 Eur. De fait nous proposons **d'offrir la paella de fin d'année, elle aura lieu le 26 septembre en extérieur square proche du local.**

Point TIV : remise des chèques n'a pu être réalisée, nous vous proposerons un rdv au local pour venir déposer votre chèque.

4) Actions COM :

- **point sur les actions COM** (passées et futures) : ces actions sont reportées à l'année prochaine. La journée de sensibilisation au milieu marin et la plongée aux enfants du Crès (animation interactive par Dominique et Hélène à la découverte des animaux de la mer) devait également être suivie d'une présentation « bio » présentée par Pascal ZANI, Instructeur National Biologie et Environnement subaquatique, sur le thème « Les espèces qui "empoisonnent" ».

L'action « toutes à la mer » est reconduite cette année en septembre, nous proposerons des baptêmes gratuits à la gente féminine encadrés par nos monitrices ;-). Ce sera fait le jour de la rentrée à la piscine Alex Jany. Nous vous solliciterons pour informer (réseaux sociaux, affiche, mails, ...)

5) Sorties 2020 :

L'Estartit en septembre 2020

Le week-end à l'Estartit prévu les 12 et 13 septembre est maintenu. Toutefois, ne connaissant pas comment la situation sanitaire en Espagne évoluera, ni les mesures prises par le gouvernement espagnol au sujet des hébergements et centres de plongée, le Doodle n'a pas encore été lancé. Un acompte de 100 euros vous sera demandé à l'inscription, et nul désistement sans raison médicale ou familiale dûment certifié ne pourra être accepté.



Compte rendu du Comité Directeur du 20 mai 2020

Vous comprenez que nous traversons une période exceptionnelle et que nous ne pouvons nous permettre de mettre en péril les finances d'OB ni nos relations de confiance établies depuis 25 ans avec le centre des Illes. Nous sommes en contact régulièrement avec eux et vous serez informés dès que nous en saurons davantage.

Concernant les sorties, dans l'attente de la suppression de la limite des 100km (les choses évoluent très vite) nous vous proposons le planning suivant :

Planning des plongées :

DATE	LIEU	ORGANISATEUR
6 juin 2020	Marseille, Sensations Bleues	Michel
20 juin 2020	Marseille, Sensations Bleues	OB
4 juillet 2020	Marseille, Sensations Bleues	OB
18 juillet 2020	Marseille, Sensations Bleues	OB
25 juillet 2020	Marseille, Sensations Bleues	OB
8 août 2020	Marseille, SNEM	Hélène
22 août 2020	Marseille, Sensations Bleues	OB
29-30 août 2020	Banyuls	Hélène
2 septembre 2020	CD OB local	CD
12-13 septembre 2020	L'Estartit, les illes	Jean Daniel
26 septembre 2020	Paella	Serge
Septembre 2020	Journée des associations	Membres OB
Septembre 2020	Toutes à la mer	Monitrices OB

Pour info :

Nous vous demandons de bien lire l'auto-questionnaire qui suit avant de reprendre la plongée dans les meilleures conditions de sécurité pour vous. Soyons responsables.



**Compte rendu du
Comité Directeur du 20 mai 2020**



**AUTO-QUESTIONNAIRE PRATIQUANT/ENCADRANT
AVANT LA REPRISSE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES DANS LE
CONTEXTE DE LA PANDÉMIE AU COVID 19**

QUESTIONNAIRE A RENSEIGNER PAR LE PRATIQUANT ou ENCADRANT à l'ADMISSION		
<i>Depuis le début du confinement, avez-vous présenté un épisode de ...</i>	OUI	NON
1- Fièvre (Température sup. ou égale à 38°C sur plusieurs prises) ?		
2- Toux récente ou une toux aggravée sur plusieurs jours ?		
3- Gêne respiratoire récente ou aggravée ?		
4- Douleur dans la poitrine ou un essoufflement anormal ?		
5- Douleurs abdominales, des nausées ou de la diarrhée ?		
6- Maux de gorge ou un écoulement nasal ?		
7- Fatigue importante et anormale ?		
8- Maux de tête inhabituels ?		
9- Perte du goût et/ou de l'odorat ?		
10- Variations anormales de la fréquence cardiaque ou des palpitations ?		
<i>Avez-vous ...</i>	OUI	NON
11- Fait l'objet d'un test au Covid 19 ?		
12- Été testé positif au Covid 19 ?		
13- Été en contact prolongé (+ de 15 mn à moins d'1 m) dans les 15 derniers jours avec une personne testée positive au Covid 19 ou en présentant des symptômes ?		



Objectif Bleu

Compte rendu du Comité Directeur du 20 mai 2020

*Si réponse **NON** à toutes les questions, admission possible dans les conditions identiques à celle d'avant l'apparition du Covid 19*

*Si réponse **OUI** à une des questions (sauf la 11), nécessité de consulter un médecin avant la reprise ou le début de la plongée dans le respect de l'annexe médicale produite à cet effet par la FFESSM.*

Je soussigné reconnais avoir été informé qu'en l'état des connaissances sur le Covid 19, d'éventuelles séquelles liées à cette contamination pourraient générer des conséquences dans le cadre de la pratique des activités subaquatiques.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

SIÈGE NATIONAL - 24, QUAI DE RIVE-NEUVE, 13284 MARSEILLE CEDEX 07, FRANCE

| T. - +33 (0)4.91.33.99.31 | F. - +33 (0)4.91.54.77.43

FÉDÉRATION DÉLÉGUÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS | RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (RUP)

SIRET 775 559 909 00012 - APE 9312Z - TVA : FR 06 775 559 909

WWW.FFESSM.FR